CONDITION DE PARTICIPATION

Concours « La Cour des Petits / La Box de Pandore »

1. Le blog *La Cour des Petits* organise un concours en partenariat avec *La Box de Pandore* du 23 au 29 avril 2015, sans obligation d'achat.

2. La participation au concours est strictement personnelle et engage au respect des règles citées dans ce présent règlement.

3. Ce concours est ouvert à tous, et n'est pas uniquement réservé aux résidants Français.

4. Le concours n'est pas ouvert aux employés de *La Box de Pandore* ou aux membres de l'organisation du blog *La Cour des Petits*.

5. Un seul participant est autorisé par foyer.

6. Pour participer au concours, l'internaute doit se rendre à l'adresse suivante : http://laboxdepandore.com/livre-enfant/femmes-celebres-histoire-40-dames/. Il doit ensuite laisser un commentaire sous l'article, selon les termes du concours et indiquer également sa participation en commentaire sous l'article suivant http://www.lacourdespetits.com/la-box-de-pandore-test-concours/

7. Tout moyen de participation autre que ceux permis par le concours ne seront pas pris en compte (e-mail ou autre).

8. La personne éligible aux gains est désignée parmi les personnes ayant laissé un commentaire respectant les conditions de participation (commentaire sous les 2 articles avec réponse à la question « *de quelle femme célèbre aimeriez-vous connaître la vie ?* » et champ e-mail correctement renseigné). Ensuite un tirage au sort sera effectué par un membre de l'organisation et désignera le gagnant.

9. La date de clôture du concours est définie par les organisateurs et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation.

10. Si vous êtes le gagnant, un des membres de l'organisation vous contactera par e-mail à la fin du concours.

11. Voici la liste des lots en jeu :

- 1 livre *L'Histoire des Femmes célèbres*, aux éditions La librairie des écoles.

12. Le prix ne peut être transféré à une autre personne.

13. Le lot n'est ni échangeable ni remboursable.

14. Si l'un des gains n'est pas disponible, l'organisateur se réserve le droit de le substituer par un gain de la même valeur.

15. Toute information incomplète ou erronée fera l'objet d'une disqualification immédiate.

16. Le concours est mis en place par *La Cour des Petits* et *La Box de Pandore.*

17. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si une condition imprévue les y oblige.

18. Le lot du gagnant sera envoyé par *La Box de Pandore* dans un délai d'un mois suivant la fin du concours. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement du colis par le transporteur.